Conseil des arts du Canada
Canada Council for the Arts

Rapport annuel
2022–2023

DROIT DE PRÊT PUBLIC

Activités de la Commission du DPP et du Programme du DPP

150, rue Elgin
Case postale 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8
1-800-521-5721 ou
613-566-4378
dpp@conseildesarts.ca
www.droitdepretpublic.ca

juin 2023

Commission du droit de prêt public

RAPPORT ANNUEL

sur les activités
de la Commission du DPP
et sur le Programme du DPP

—

2022–2023

UN PROJET CENTENAIRE REPENSÉ POUR LE XXIe SIÈCLE

Fondée en 1913, la Bibliothèque publique d'Edmonton est devenue au fil du temps l'un des principaux systèmes de bibliothèques urbaines de l'Amérique du Nord. Elle est reconnue pour son engagement à l'égard de la sensibilisation et la mobilisation du public, pour ses partenariats et ses programmes novateurs, et pour sa collection d'art public multifacettes.

La succursale centrale de la Bibliothèque publique d'Edmonton, qui portait le nom de Bibliothèque du Centenaire, a ouvert ses portes en 1967. Conçu par Fred Minsos, un Norvégio-Canadien, ce bâtiment reflétait l'architecture brutaliste de l'époque.

En 1996, la bibliothèque a été rebaptisée en l'honneur de Stanley A. Milner, un défenseur de longue date qui a présidé le conseil d'administration de la bibliothèque, et dont l'apport a été essentiel à la construction de la bibliothèque.

Photos : Avec l'aimable autorisation de la bibliothèque publique d'Edmonton

Table des matières

Reconnaissance des territoires	**7**
À propos du Programme du droit de prêt public	**9**
Membres et personnel	**11**
Message du directeur et chef de la direction	**12**
Message du président	**14**
Message du secrétaire général	**16**
Commentaires sur le rapport statistique	**18**
Rapport statistique des activités	**20**

MISER SUR LES FORCES, ÉCOUTER LES BESOINS DU PUBLIC

Alors que la Bibliothèque publique d'Edmonton entamait son deuxième siècle d'existence, en 2013, la nécessité de rafraîchir et de revitaliser le bâtiment de 1967 est devenue une priorité citoyenne.

Plutôt que de déplacer la succursale Milner de sa localisation centrale, la Bibliothèque publique d'Edmonton a pris la décision stratégique de réinventer le lieu, de réutiliser l'endroit, et de réinvestir dans le noyau urbain de la ville.

Des consultations publiques et des séances de rétroaction ont été organisées afin de comprendre les priorités et les besoins des nouvelles générations qui utilisent les bibliothèques.

Le conseil municipal d'Edmonton a approuvé un budget total de rénovation de 84,5 M$, étant entendu qu'une proportion de 10 M$ serait amassée grâce à des dons. En fin de compte, le public s'est mobilisé pour soutenir sa bibliothèque, amassant plus de 18 M$ à l'appui du travail de reconstruction.

Photos : Avec l'aimable autorisation de la bibliothèque publique d'Edmonton

Reconnaissance des territoires

Le Conseil des arts du Canada reconnaît que le territoire sur lequel nos bureaux sont situés est le territoire non cédé et non revendiqué de la Nation algonquine anishinaabe dont la présence ici remonte à des temps immémoriaux.

Le Conseil reconnaît que les Algonquins sont les gardiens et défenseurs traditionnels du bassin hydrographique de la rivière des Outaouais et de ses affluents. Nous saluons leur longue tradition d'accueil dont ont bénéficié de nombreuses nations dans ce magnifique territoire et nous nous engageons à défendre et à promouvoir la voix et les valeurs de notre nation hôte.

Le Conseil respecte et affirme les droits fondamentaux et issus de traités de tous les peuples autochtones de l'ensemble de ce territoire. Il souscrit et continuera de souscrire aux engagements que nous avons pris envers les nations et peuples autochtones quant à la reconnaissance de l'autodétermination et de la souveraineté.

Le Conseil reconnaît aussi l'oppression historique exercée sur les territoires, les cultures et les premiers peuples de ce qui est appelé aujourd'hui le Canada et il croit ardemment que les arts contribuent au processus de guérison et de décolonisation que nous poursuivons ensemble.

Cette reconnaissance territoriale a été rédigée par des membres de la communauté algonquine, et le Conseil les remercie de leur générosité et de leur collaboration.

ÉMERGENCE D'UNE NOUVELLE ENVELOPPE D'ACIER ET DE VERRE

La rénovation de la succursale Milner, qui a commencé en janvier 2017, s'articulait autour d'une réinvention totale de l'édifice original.

Au cours des trois années suivantes, les résidentes et résidents d'Edmonton ont été témoins de la transformation, pendant que les architectes travaillaient à préserver le cœur de la bibliothèque tout en ajoutant de l'espace, en améliorant l'efficacité énergétique, en modernisant les matériaux de surface, et en augmentant la luminosité baignant les espaces publics.

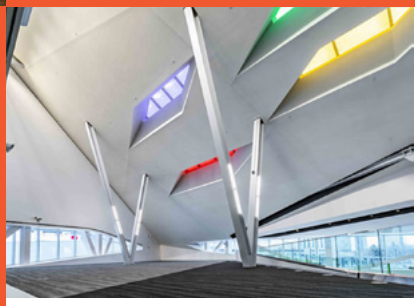

Devant initialement se terminer en mai 2020, les travaux de construction de la succursale revitalisée de Milner ont été retardés par la pandémie de COVID-19. De façon remarquable, le projet s'est cependant terminé à temps pour accueillir le public le 17 septembre 2020.

Bien que la structure fondamentale de l'immeuble remonte aux années 1960, la bibliothèque reconstruite propose une importante avancée en matière de préservation de l'environnement, ce qui lui a valu la certification LEED Argent. En 2021, le projet a par ailleurs reçu le prix Bibliothèque verte de la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA).

Photos (dans le sens horaire, à partir du haut) : Carson Reneau | Karl Lee | Leroy Schulz

À propos du Programme du droit de prêt public

Le Programme du droit de prêt public (DPP) du Canada a été créé en 1986 et offre depuis une compensation annuelle aux auteurs pour la disponibilité de leurs livres dans les bibliothèques publiques. Les auteurs canadiens sont invités à inscrire leurs titres auprès du Programme pendant la période d'inscription, qui s'étend du 15 février au 1er mai de chaque année. Les œuvres littéraires (roman, poésie, théâtre, essai et livre jeunesse) et les études de divers genres peuvent être admissibles au Programme. Les contributions écrites originales, l'illustration, la photographie, la traduction et la narration, à titre d'apport à un titre inscrit, sont admissibles à un paiement. Les titres font l'objet d'une recherche annuelle dans un groupe sélectionné de réseaux de bibliothèques publiques à travers le Canada en vue de calculer les paiements aux créateurs.

Les paiements versés aux auteurs, dont le seuil est établi à 50 $, sont déterminés en fonction de la présence des titres admissibles dans l'échantillonnage annuel des bibliothèques publiques. Le taux de rémunération accordé à un titre admissible est déterminé en fonction d'une grille de paiements, qui comprend quatre niveaux correspondant au nombre d'années pendant lesquelles un titre a été inscrit au sein du Programme. Tous les ans, le budget disponible, combiné aux résultats de l'échantillonnage des bibliothèques et au nombre de demandes admissibles, servent à déterminer le montant maximum que peut recevoir un auteur. En 2022–2023, ce montant s'établissait à 4 500 $.

La Commission du droit de prêt public (CDPP) est un organisme consultatif permanent du Conseil des arts du Canada. Elle est responsable de la surveillance administrative du Programme et veille au respect des critères d'admissibilité, de la méthodologie d'échantillonnage et des politiques générales du Programme. La CDPP est constituée de membres issus des deux communautés linguistiques officielles qui fournissent une expertise et prodiguent des conseils au Programme en leur qualité d'auteurs, d'éditeurs, de bibliothécaires et de représentants du gouvernement.

UNE BIBLIOTHÈQUE POUR ENFANTS RENOUVELÉE

Nommée en l'honneur de la fille de Stanley A. Milner, la bibliothèque pour enfants Shelley-Milner a été inaugurée en 2010. Cette bibliothèque spéciale, qui fait partie de la bibliothèque principale, est toujours située au rez-de-chaussée de la succursale centrale. Cet espace, qui a presque triplé de taille dans sa forme renouvelée, propose une foule de nouvelles technologies et expériences.

Avec cet espace, la Bibliothèque publique d'Edmonton souhaite offrir un environnement d'apprentissage communautaire dynamique aux familles, aux enfants et aux personnes qui en prennent soin. On y trouve un espace, de l'équipement, des jeux électroniques et des collections qui appuient le développement de la littératie, la création, le bricolage, le jeu, la recherche et la lecture, de la naissance à l'âge de 12 ans.

Photos (dans le sens horaire, à partir du haut) : Andrew Latreille | Ryan Whitefield | Andrew Latreille

Membres et personnel

(au 31 mars 2023)

Commission

Russell Wangersky (président)
ÉCRIVAIN

Mélikah Abdelmoumen
(vice-présidente)
ÉCRIVAINE

Semareh Al-Hillal
ÉDITRICE

Marc-André Audet
ÉDITEUR

Richard Davis (membre d'office)
DÉPARTEMENT DU PATRIMOINE CANADIEN

Mélanie Dumas (membre d'office)
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Caitlin Horrall (membre d'office)
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

Marilyn Desrosiers (membre d'office)
CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Laurie D, Graham
ÉCRIVAINE

Bilal Hashmi
TRADUCTEUR

Charles Leblanc
ÉCRIVAIN

Pilar Martinez
BIBLIOTHÉCAIRE

Sylvie Thibault
BIBLIOTHÉCAIRE

David Chariandy
ÉCRIVAIN

Maya Cousineau Mollen
ÉCRIVAINE

Comité exécutif

Russell Wangersky (président)

Mélikah Abdelmoumen
(vice-présidente)

Semareh Al-Hillal

Marc-André Audet

Laurie D. Graham

Charles Leblanc

Pilar Martinez

Sylvie Thibault

Personnel

Peter Schneider (secrétaire général)

Marilyne Bonsirven
(agente de programme)

Céline Gratton (coordonnatrice)

Sarha Constant
(adjointe administrative)

Message du directeur et chef de la direction

Au moment d'écrire ces lignes, mon mandat, à titre de directeur et chef de la direction du Conseil des arts du Canada, tire à sa fin. Je suis fier de constater à quel point le Programme de droit de prêt public (DPP) s'est consolidé au cours des neuf années qu'a duré mon mandat.

Le monde de la littérature et de l'édition change constamment et le DPP s'adapte constamment à cette évolution. Depuis mon arrivée, son budget a augmenté de 5 millions de dollars pour atteindre près de 15 millions de dollars par an.

Des changements importants ont aussi été apportés au modèle du programme. Ces changements ont contribué à façonner un avenir plus durable. Je pense notamment à la limitation de la durée des paiements pour les titres plus anciens, ce qui permet de consacrer davantage de fonds aux nouvelles œuvres et aux créatrices et créateurs émergents.

Je suis également ravi de voir que l'introduction des paiements du DPP pour les livres électroniques et les livres audio a permis de rester en phase avec l'évolution des technologies et des habitudes de lecture.

L'élargissement considérable de l'échantillonnage des bibliothèques du DPP permet maintenant d'inclure des titres écrits dans toutes les langues. Ils sont échantillonnés dans des collections sélectionnées, et ce, dans toutes les provinces et tous les territoires, ce qui élargit considérablement la portée du programme.

Je suis enchanté aussi de constater que le dialogue entre la Commission du DPP et la haute direction du Conseil a toujours été harmonieux et respectueux. C'est presque une décennie de collaboration soutenue au cours de laquelle nous avons dû composer avec des changements majeurs, mais aussi des défis comme la COVID-19.

Je suis convaincu que l'avenir du Programme est prometteur. Le Programme du DPP doit continuer à pouvoir offrir une compensation équitable aux créatrices et créateurs dont les livres ajoutent une valeur inestimable à la vie publique et à l'expérience personnelle des Canadiennes et de Canadiens.

J’aimerais remercier le personnel du DPP ainsi que tous les présidentes et présidents avec qui j’ai eu l’honneur et le plaisir de collaborer. Leur ouverture et leur expertise ont permis au Programme de grandir. Je suis immensément reconnaissant de leur soutien constant.

En terminant, et sur une note plus personnelle, j’aimerais réitérer à quel point la mission du DPP me tient à cœur parce qu’elle favorise la démocratisation de la littérature promue par les bibliothèques publiques, tout en honorant le droit de celles et ceux qui écrivent, traduisent, illustrent ou font la narration des livres d’être compensés pour leur création.

Longue vie à ce programme qui nous rappelle que le partage de l’art et de la littérature est une façon de réenchanter nos vies et notre monde. Je suis persuadé que la lumière que je vois dans les yeux de mes petits-enfants chaque fois que je leur fais la lecture d’un livre éclaire leur propre avenir et celui de toutes et tous leurs semblables.

Simon Brault, O.C., O.Q.
Directeur et chef de la direction, Conseil des arts du Canada

Message du président

En tant que président de la Commission du droit de prêt public, c'est un grand plaisir de voir un autre cycle réussi de paiements aux auteures et auteurs, traductrices et traducteurs, photographes, illustratrices et illustrateurs et narratrices et narrateurs de livres audio du Canada. Voir cet argent entre les mains de créatrices canadiennes et créateurs canadiens – et en entendre parler personnellement et sur les médias sociaux – me remplit de bonheur (et m'épate) chaque année, car je suis conscient des efforts requis de la part du personnel du DPP pour que tout se fasse dans les temps. Ça, c'est le présent – nous devons aussi nous préparer pour ce qui vient.

Alors que nous nous préparons pour l'avenir, il nous faut remercier Mélikah Abdelmoumen, vice-présidente de la Commission, ainsi que tous les membres du conseil d'administration, de même que Peter Schneider, secrétaire général, et le personnel du DPP. Année après année, sans exception, nous devons composer avec tout un lot de défis, et nous continuerons de le faire.

Par exemple, comment la Commission doit-elle traiter les livres écrits non pas par des humains, mais par des programmes d'intelligence artificielle comme ChatGPT? La voix de synthèse utilisée dans la production de livres audio a-t-elle le statut de créateur? Ou s'agit-il plutôt d'un outil, au même titre qu'une presse à imprimer ou un ordinateur portable? Où se situe la mince ligne entre une traductrice ou un traducteur, capable de saisir les nuances et la beauté artistique de la langue, et un programme remplaçant simplement chaque mot d'un texte, disons en allemand, par leur équivalent français? Et ça ne s'arrête pas là.

Intuitivement, les réponses à ces questions peuvent sembler simples. En pratique, toutefois, il faut un peu plus de temps et un large éventail d'expériences et de compétences pour nous assurer de ne pas perdre le cap. C'est quelque chose que j'adore du fait de travailler avec le conseil d'administration du Programme du DPP — qui est constitué de créatrices et de créateurs, d'éditrices et d'éditeurs et de bibliothécaires professionnelles et de bibliothécaires professionnels — lorsque nous nous réunissons en personne et en ligne pour planifier l'avenir du DPP.

Et cet avenir est essentiel. En tant que groupe, nous nous réjouissons à l'idée des possibilités que représentent les récents engagements publics visant à accroître le financement accordé au programme. Ainsi, on reconnaît d'abord et avant tout que le Programme du droit de prêt public doit rester pertinent et viable pour les créatrices et créateurs littéraires du Canada. La Commission du DPP prendra

des mesures responsables sur le plan financier pour se préparer en vue de futurs investissements. Nous prendrons des décisions éclairées au bénéfice des créatrices et créateurs d'aujourd'hui et demain, même si le programme est de plus en plus tourné vers l'univers numérique : nous devrons déterminer comment les utilisatrices et utilisateurs empruntent des articles de bibliothèques, tant en personne qu'en ligne; comment le Programme du DPP passera aux inscriptions et paiements électroniques; et comment nous gérerons les besoins opérationnels accrus en matière de traitement, d'analyse et de stockage sécurisé des données.

Le Programme du droit de prêt public doit demeurer une source efficace de rémunération directe aux créatrices et créateurs pour l'utilisation de leurs œuvres par les bibliothèques, ce qui exige une gestion minutieuse. La Commission a pris des décisions réfléchies dans le passé pour veiller à ce que les paiements individuels ne diminuent pas au point de devenir négligeables. Nous prendrons encore une fois ce type de décisions difficiles, voire contestées. Mais nous les prendrons après mûre réflexion et à la lumière d'informations et de commentaires.

Russell Wangersky
Président, Commission du droit de prêt public

Message du secrétaire général

Cette dernière année, une bonne dose de patience et de bonne volonté était de mise pour chacun d'entre nous, puisque la pandémie mondiale a perdu suffisamment de terrain pour permettre au personnel affecté au Programme du DPP ainsi qu'aux membres de la Commission du DPP de se réunir en personne. L'automne dernier, le personnel a pu réintégrer les bureaux en toute sécurité, et la Commission s'est réunie à Ottawa à l'occasion de sa toute première rencontre d'un jour depuis 2019. Nous continuons tous à nous adapter à cette nouvelle réalité hybride, en passant des moments précieux ensemble tout en profitant des avantages du télétravail. Par nécessité, les bibliothèques publiques sont désormais aussi hybrides – la popularité des livres numériques et audio n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années, amplifiant même les habitudes de visites en personne et d'emprunts de livres imprimés des membres du public.

Dans cette nouvelle réalité, la gestion du Programme du DPP apporte son lot de nouveaux défis opérationnels, certes, mais aussi de bienfaits, connus et continus, associés à la collaboration entre l'ensemble des divisions du Conseil : le travail essentiel et sain que nous accomplissons en tandem avec les équipes chargées de notre site Web, de nos campagnes de médias sociaux, de nos bases de données et de nos paiements.

Tout au long de cette année riche en rebondissements, le Programme du DPP a continué d'accroître l'étendue de son échantillonnage afin de s'associer à un nombre record de collections de bibliothèques en 2022. Grâce à la participation volontaire des bibliothécaires, nous avons pu recueillir les données requises d'une sélection de 40 réseaux de bibliothèques publiques de l'ensemble des provinces et territoires.

Dans les derniers mois, le personnel DPP a pris part avec enthousiasme à l'élaboration fort attendue de processus et d'outils visant la création d'un service de paiement électronique/dépôt direct pour le Programme du DPP. Nous avons été tout aussi emballés d'assister à son premier déploiement au début mars; l'objectif était alors d'aider les personnes inscrites au programme. Il reste encore beaucoup de travail à faire dans les prochains mois, à savoir communiquer avec les participants admissibles au programme avant le prochain versement des paiements en 2024. L'année prochaine marquera la fin d'une époque, puisque les chèques traditionnels du DPP laisseront la place à une méthode de paiement électronique fiable et sécurisée pour l'ensemble des bénéficiaires ayant accès à un compte bancaire actif au Canada.

En cette année de renouveau et de rétablissement, il est tout à fait indiqué de souligner les réussites de la Bibliothèque publique d'Edmonton dans les pages de notre rapport annuel. En effet, la bibliothèque Stanley A. Milner repensée a ouvert ses portes à la suite d'une importante transformation ayant abouti en 2020. La bibliothèque, surnommée « Think Tank », est notamment un rappel éloquent du rôle central que jouent les bibliothèques publiques dans le maintien essentiel de noyaux urbains actifs et la promotion de la mobilisation citoyenne.

Comme toujours, un grand merci à l'ensemble des membres de la Commission, en particulier à deux leaders inébranlables, à savoir Russell Wangersky et Mélikah Abdelmoumen, respectivement president et vice-présidente de la Commission du DPP. Ce sont des écrivains de génie dont l'humanité et le dévouement nous ont permis de traverser de nombreuses difficultés.

Peter Schneider
Gestionnaire et secrétaire general, Commission du droit de prêt public

Commentaires sur le rapport statistique

Le rapport de la 37e année du Programme de droit de prêt public (DPP) donne un aperçu de l'incidence des ressources budgétaires évolutives, du respect des critères de programme, des résultats continus de l'application de la grille de paiements et des seuils de paiement minimaux et maximaux.

Conformément à la pratique habituelle, les statistiques reposent sur trois éléments : le nombre d'auteurs, le nombre de titres et les paiements. Cette année, l'enveloppe de paiement total du Programme du DPP a diminué à 14 799 642 $. Au total, 314 dossiers d'auteurs ont été fermés en 2022 en raison de la limite de 25 ans sur les inscriptions actives ou parce qu'aucun titre n'avait été découvert après cinq ans de recherche, ou parce que les auteurs étaient devenus inactifs pour d'autres raisons (comme en cas de décès). Parallèlement, 792 nouveaux auteurs se sont inscrits au DPP pour la première fois en 2022. Le nombre d'auteurs inscrits s'établit maintenant à 20 554. Le nombre d'inscrits actifs devrait augmenter au cours des prochaines années, car les nouveaux auteurs qui s'inscrivent au DPP chaque année sont plus nombreux que ceux qui perdent le statut de participant actif.

Le nombre de chèques émis par le Programme est passé de 18 139 à 18 192 cette année. Comme dans les années précédentes, le paiement minimal fourni par le Programme a été de 50 $. Dans le cycle du Programme de cette année, le paiement moyen a légèrement fléchi, passant de 827 $ à 814 $; le paiement médian par auteur, lui, est passé de 402,96 $ à 402,85 $. Le paiement maximal par titre (8 x le tarif de référence de catégorie I) a diminué : de 503,68 $ à 485,36 $. Pour la quatrième année consécutive, le paiement maximal pour une personne s'établit à 4 500,00 $. La Commission du DPP a réussi à concevoir et à mettre en œuvre une approche élargie d'échantillonnage des catalogues des bibliothèques, approche

qui est entrée en vigueur en 2018 : la recherche des œuvres créées dans toutes les langues se fait dans une sélection de catalogues de bibliothèques de chaque province et territoire. En 2022, un nombre total record de 40 bibliothèques a participé au processus d'échantillonnage. Les données des bibliothèques de chaque province et territoire ont été intégrées dans la modélisation financière du programme, ce qui se traduit par une augmentation importante de la portée du Programme et par des retombées supérieures pour tous les participants actifs.

Les statistiques présentées dans ce rapport reflètent la prestation du programme en date du 15 février 2023. La fenêtre d'inscription du cycle de programme 2022–2023 a été écourtée en raison des événements qui se sont déroulés au centre-ville d'Ottawa en janvier et février 2022. La période d'inscription a commencé avec deux semaines de retard et a pris fin à la date habituelle, le 1er mai 2022.

Rapport statistique des activités

Survol de la 37e année du Programme du DPP

	2021–2022	**2022–2023**	Variation
Auteurs inscrits	20 277	**20 554**	1,37 %
Auteurs ayant reçu un paiement	18 139	**18 192**	0,29 %
Titres inscrits	90 117	**92 325**	2,45 %
Titres admissibles	89 551	**91 712**	2,41 %
Titres payés	81 328	**82 673**	1,65 %
Somme versée aux auteurs	14 999 663,00 $	**14 799 642,00 $**	-1,33 %
Paiement moyen	827,00 $	**814,00 $**	-1,57 %
Paiement minimum	50,00 $	**50,00 $**	0,00 %
Paiement médian	402,96 $	**402,85 $**	-0,83 %
Paiement maximum	4 500,00 $	**4 500,00 $**	0,00 %
Montant maximum payé pour un livre (catégorie I)	503,68 $	**485,36 $**	-3,64 %
Montant maximum payé pour un livre (catégorie II)	402,96 $	**388,32 $**	-3,63 %
Montant maximum payé pour un livre (catégorie III)	352,56 $	**339,76 $**	-3,63 %
Montant maximum payé pour un livre (catégorie IV)	302,24 $	**291,20 $**	-3,65 %

Nouveaux auteurs (2022–2023)

	2020–2021	2021–2022	**2022–2023**
Nouveaux auteurs inscrits			
Anglophones			530
Francophones			318
Total	792	791	**848**
Nouveaux auteurs ayant reçu un paiement			
Anglophones			392
Francophones			277
Total	637	658	**669**
Montants payés aux nouveaux auteurs			
Anglophones			131 835 $
Francophones			100 987 $
Total	262 674 $	282 593 $	**232 822 $**

Note : Les montants totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement.

Auteurs inscrits et auteurs bénéficiaires (2018–2023)

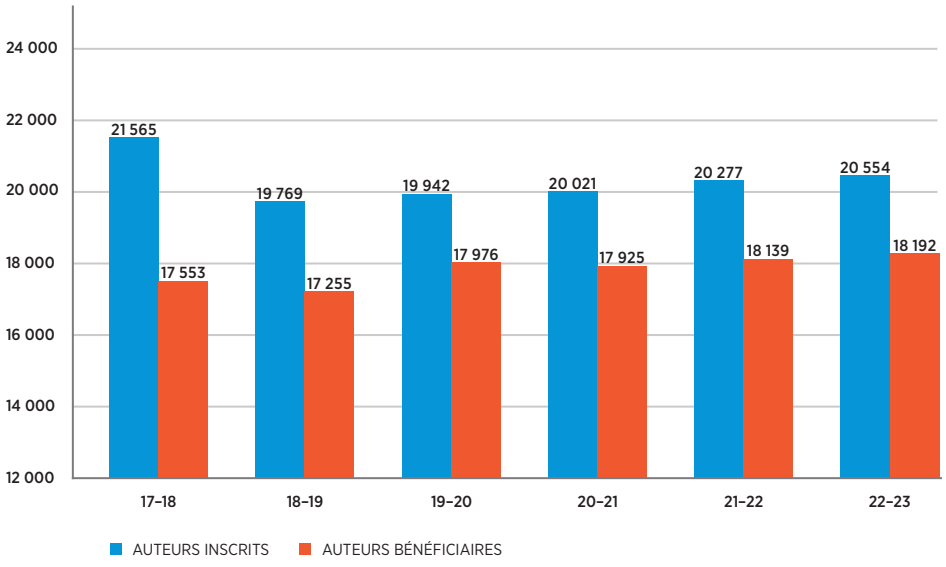

Aperçu historique (1986-2023)

		Auteurs inscrits	Auteurs ayant reçu un paiement	Paiement moyen	Paiement médian	Titres admissibles	Titres ayant reçu un paiement	Valeur maximale par titre	Total versé aux auteurs
86–87	1	4 553	4 377	628 $	N/A	14 138	N/A	400,00 $	2 747 949 $
87–88	2	5 638	5 200	670 $	N/A	18 611	N/A	390,00 $	3 484 988 $
88–89	3	6 713	5 718	694 $	N/A	22 519	N/A	400,00 $	3 970 947 $
89–90	4	7 153	6 405	729 $	N/A	24 954	N/A	400,00 $	4 667 214 $
90–91	5	7 681	6 962	772 $	N/A	27 192	24 065	420,00 $	5 371 927 $
91–92	6	8 125	7 699	805 $	N/A	30 340	26 672	432,50 $	6 200 426 $
92–93	7	8 801	8 393	821 $	N/A	32 744	29 461	437,00 $	6 890 845 $
93–94	8	9 689	9 082	684 $	N/A	34 589	32 194	363,00 $	6 212 600 $
94–95	9	10 274	9 604	651 $	N/A	37 168	34 405	339,00 $	6 251 784 $
95–96	10	10 555	10 172	598 $	N/A	39 539	36 525	313,00 $	6 077 961 $
96–97	11	11 262	10 730	559 $	N/A	41 909	38 877	293,50 $	6 000 406 $
97–98	12	11 557	11 151	720 $	N/A	44 360	40 781	390,00 $	8 030 000 $
98–99	13	11 986	11 602	695 $	N/A	46 928	42 785	378,00 $	8 059 252 $
99–00	14	12 523	12 148	663 $	N/A	49 332	45 655	344,50 $	8 052 114 $
00–01	15	13 041	12 740	679 $	N/A	52 123	48 346	352,50 $	8 650 376 $
01–02	16	13 546	13 269	727 $	N/A	55 443	50 878	367,50 $	9 653 043 $
02–03	17	14 205	13 889	694 $	357 $	58 973	53 532	348,50 $	9 639 776 $
03–04	18	14 792	14 435	619 $	326 $	61 175	56 243	296,70 $	8 938 460 $
04–05	19	15 347	14 441	621 $	302 $	63 988	54 776	301,70 $	8 962 741 $
05–06	20	15 899	14 972	601 $	287 $	67 142	57 709	287,35 $	9 001 099 $
06–07	21	16 414	15 417	588 $	281 $	70 090	59 979	281,05 $	9 062 476 $
07–08	22	17 028	15 993	570 $	280 $	73 075	62 631	268,10 $	9 115 095 $
08–09	23	17 532	16 514	600 $	292 $	76 542	65 345	280,00 $	9 901 024 $
09–10	24	18 157	17 058	583 $	296 $	78 768	68 287	348,60 $	9 939 089 $
10–11	25	18 692	17 487	566 $	282 $	81 663	70 865	339,22 $	9 901 337 $
11–12	26	19 265	17 885	555 $	269 $	85 196	72 870	336,00 $	9 921 248 $
12–13	27	19 825	18 186	537 $	262 $	88 300	74 246	336,70 $	9 766 310 $
13–14	28	20 218	18 668	523 $	237 $	91 738	77 479	367,99 $	9 762 247 $
14–15	29	20 504	16 865	577 $	275 $	94 975	80 034	356,30 $	9 737 850 $
15–16	30	20 749	17 169	568 $	269 $	94 776	82 734	355,60 $	9 757 774 $
16–17	31	21 163	17 344	563 $	264 $	98 413	85 419	352,10 $	9 758 100 $
17–18	32	21 565	17 553	556 $	254 $	101 477	87 083	355,25 $	9 765 635 $
18–19	33	19 769	17 255	712 $	353 $	83 120	75 981	412,30 $	12 282 713 $
19–20	34	19 942	17 976	822 $	401 $	85 421	78 232	467,88 $	14 781 301 $
20–21	35	20 021	17 925	826 $	406 $	87 310	79 452	507,76 $	14 799 693 $
21–22	36	20 277	18 139	827 $	403 $	89 551	81 328	503,68 $	14 999 663 $
22–23	**37**	**20 554**	**18 192**	**814 $**	**403 $**	**91 712**	**82 673**	**485,36 $**	**14 799 642 $**

Répartition des paiements aux auteurs

1. Paiements par intervalle et par langue (2022–2023)

Paiements	Langue	Auteurs	% du total des auteurs	Somme versée	% du budget total
Seuil non atteint	**A**	1 242	71,54 %		
	F	494	28,46 %		
	A+F	**1 736**	**100 %**		
De 50,00 $ à 402,85 $	**A**	5 608	30,83 %	1 081 998 $	7,31 %
	F	3 488	19,17 %	689 747 $	4,66 %
	A+F	**9 096**	**50,00 %**	**1 771 745 $**	**11,97 %**
De 402,86 $ à 814,00 $	**A**	2 366	13,01 %	1 353 791 $	8,94 %
	F	1 437	7,90 %	842 440 $	5,63 %
	A+F	**3 803**	**20,91 %**	**2 196 230 $**	**14,84 %**
De 814,01 $ à 999,99 $	**A**	588	3,23 %	532 188 $	3,60 %
	F	371	2,04 %	334 889 $	2,26 %
	A+F	**959**	**5,27 %**	**867 077 $**	**5,86 %**
De 1 000,00 $ à 1 999,99 $	**A**	1 343	7,38 %	1 896 740 $	12,82 %
	F	1 025	5,63 %	1 427 798 $	9,65 %
	A+F	**2 368**	**13,01 %**	**3 324 537 $**	**22,46 %**
De 2 000,00 $ à 2 999,99 $	**A**	462	2,54 %	1 129 030 $	7,63 %
	F	389	2,14 %	940 744 $	6,36 %
	A+F	**851**	**4,68 %**	**2 069 774 $**	**13,99 %**
De 3 000,00 $ à 4 499 99 $	**A**	291	1,60 %	1 063 674 $	7,19 %
	F	235	1,29 %	856 104 $	5,78 %
	A+F	**526**	**2,89 %**	**1 919 778 $**	**12,97 %**
Maximum 4 500,00 $	**A**	269	1,48 %	1 210 500 $	8,18 %
	F	320	1,76 %	1 440 000 $	9,73 %
	A+F	**589**	**3,24 %**	**2 650 500 $**	**17,97 %**
Total avec paiement	**A**	10 927	60,06 %	8 267 921 $	55,87 %
	F	7 265	39,94 %	6 531 721 $	44,13 %
	A+F	**18 192**	**100 %**	**14 799 642 $**	**100 %**

Note : Les montants totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement.

La **médiane** est le nombre qui permet de couper la population étudiée en deux groupes égaux. En février 2023, 9 096 auteurs (50,00 %) ont reçu 402,85 $ ou moins. Ils se sont partagé 11,97 % du budget.

Moyenne : En février 2023, le paiement moyen était de 814,00 $. 12 889 auteurs (70,91 %) ont reçu 814,00 $ ou moins. Ils se sont partagé 26,81 % du budget. 5 293 auteurs (29,09 %) ont reçu plus de 814,00 $. Ils se sont partagé 73,19 % du budget.

Répartition des paiements aux auteurs

2. Paiements par province et territoire (2022–2023)

Province / territoire	Auteurs inscrits	% du total des auteurs inscrits	Nombre de paiements	% du total des auteurs payés	% des auteurs recevant un paiement	Somme versée	% du budget total
Terre-Neuve-et-Labrador	273	1,33 %	249	1,37 %	91,21 %	158 170 $	1,07 %
Nouvelle-Écosse	735	3,58 %	653	3,59 %	88,84 %	451 737 $	3,05 %
Île-du-Prince-Édouard	88	0,43 %	74	0,41 %	84,09 %	55 698 $	0,38 %
Nouveau-Brunswick	500	2,43 %	445	2,45 %	89,00 %	264 477 $	1,79 %
Québec	7 902	38,45 %	7 235	39,77 %	91,56 %	6 479 626 $	43,78 %
Ontario	5 785	28,15 %	4 905	26,96 %	84,79 %	3 817 716 $	25,80 %
Manitoba	457	2,22 %	387	2,13 %	84,68 %	251 298 $	1,70 %
Saskatchewan	362	1,76 %	330	1,81 %	91,16 %	231 619 $	1,57 %
Alberta	1 047	5,09 %	916	5,04 %	87,49 %	731 616 $	4,94 %
Colombie-Britannique	2 830	13,77 %	2 487	13,67 %	87,88 %	1 911 014 $	12,91 %
Territoires du Nord-Ouest	20	0,10 %	19	0,10 %	95,00 %	8 949 $	0,06 %
Yukon	27	0,13 %	25	0,14 %	92,59 %	15 925 $	0,11 %
Nunavut	4	0,02 %	4	0,02 %	100,00 %	3 123 $	0,02 %
À l'étranger	524	2,55 %	463	2,55 %	88,36 %	418 673 $	2,83 %
Total	**20 554**	**100 %**	**18 192**	**100 %**	**85,51 %**	**14 799 642 $**	**100 %**

Exemple : En 2022–2023, 88,94 % des auteurs de la Colombie-Britannique qui se sont inscrits ont touché un paiement. Ils représentent 13,69 % des auteurs payés. Ils se sont partagé 13,08 % du budget des paiements.

Paiements par province et territoire (2022–2023)

18 192
Nombre d'auteurs payés

14 799 642 $
Budget total

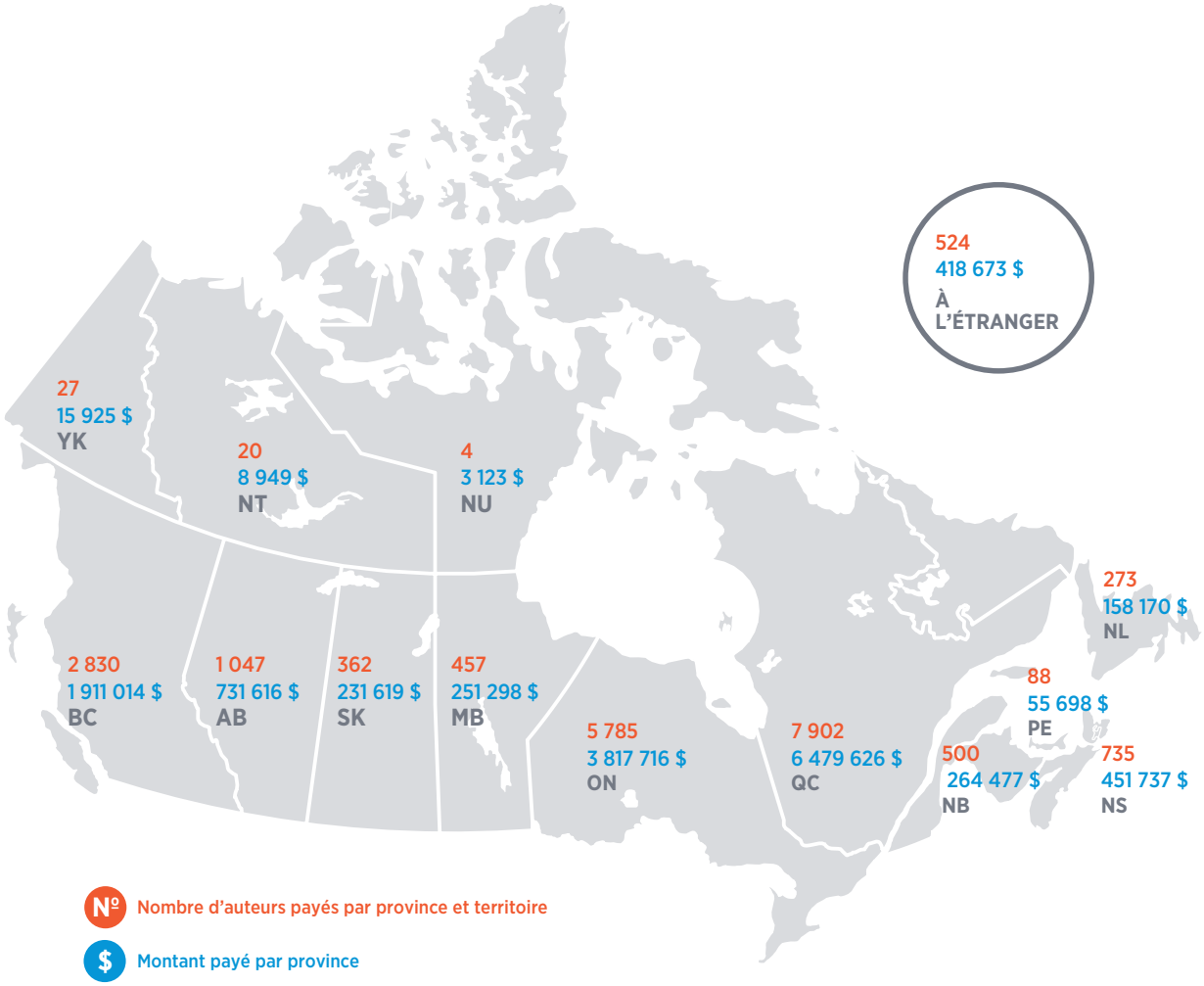

Nouveaux titres (2022–2023)

	2020–2021	2021–2022	**2022–2023**	**Livres audio**
Nouveaux titres inscrits				
Anglais			3 576	728
Français			2 414	159
Bilingues			29	0
Autres			133	3
Total	**5 885**	**6 143**	**6 152**	**890**
Nouveaux titres admissibles				
Anglais			3 170	532
Français			2 227	145
Bilingues			27	0
Autres			115	3
Total	**5 423**	**5 577**	**5 539**	**680**
Nouveaux titres trouvés dans les bibliothèques sélectionnées				
Anglais			1 934	204
Français			1 996	132
Bilingues			15	0
Autres			22	2
Total	**4 119**	**4 143**	**3 967**	**338**
Montants payés pour les nouveaux titres				
Anglais			492 217	24 868
Français			506 391	15 360
Bilingues			1 966	0
Autres			2 914	181
Total	**1 095 172 $**	**1 104 888 $**	**1 003 487 $**	**40 409 $**

Nouveaux titres admissibles par langue et par catégorie (2022–2023)

Catégorie	Anglais	Français	Bilingues	Autres	Total	% du total des titres
Jeunesse	689	919	7	13	1 628	29,39 %
Fiction	1 509	806	3	69	2 387	43,09 %
Poésie	213	150	8	12	383	6,91 %
Théâtre	19	22	0	2	43	0,78 %
Essai*	740	330	9	19	1 098	19,82 %
Total	**3 170**	**2 227**	**27**	**115**	**5 539**	
Langue exprimée en % du total des titres admissibles	57,23 %	40,21 %	0,49 %	2,08 %		

*La catégorie « essai » comprend les ouvrages savants.

Titres admissibles et titres trouvés et payés (2018–2023)

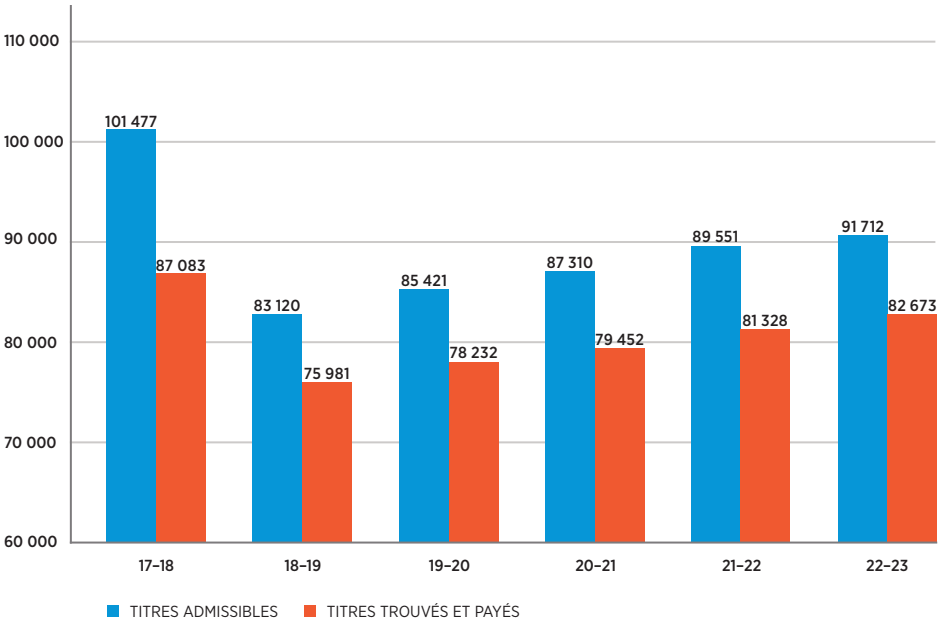

Titres admissibles par langue

Langue	Année	Nombre de titres	Croissance par rapport à l'année précédente
Anglais	2020–2021	47 724	2,02 %
	2021–2022	49 094	2,87 %
	2022–2023	**50 212**	**2,28 %**
Français	2020–2021	37 888	2,61 %
	2021–2022	38 753	2,28 %
	2022–2023	**39 788**	**2,67 %**
Bilingue	2020–2021	346	-3,35 %
	2021–2022	355	2,60 %
	2022–2023	**369**	**3,94 %**
Autre	2020–2021	1 352	-0,66 %
	2021–2022	1 349	-0,22 %
	2022–2023	**1 343**	**-0,44 %**
Total	2020–2021	87 310	2,21 %
	2021–2022	89 551	2,57 %
	2022–2023	**91 712**	**2,41 %**

Titres admissible trouvés et payés (2022–2023)

Langue	Nombre de titres	Pourcentage
Anglais	43 461	52,57 %
Français	38 092	46,08 %
Bilingue	326	0,39 %
Autre	794	0,96 %
Total	**82 673**	**100 %**

Titres admissibles par catégorie et par langue (2022–2023)

Catégorie	Langue	Nombre de titres	% des titres d'une même langue	% de tous les titres de la catégorie	% de tous les titres inscrits
Jeunesse	Anglais	13 336	26,56 %	44,65 %	14,54 %
	Français	16 064	40,37 %	53,79 %	17,52 %
	Bilingue	60	16,26 %	0,20 %	0,07 %
	Autre	405	30,16 %	1,36 %	0,44 %
	Total	**29 865**			**32,56 %**
Fiction	Anglais	15 289	30,45 %	56,30 %	16,67 %
	Français	11 394	28,64 %	41,96 %	12,42 %
	Bilingue	30	8,13 %	0,11 %	0,03 %
	Autre	442	32,91 %	1,63 %	0,48 %
	Total	**27 155**			**29,61 %**
Poésie	Anglais	4 216	8,40 %	55,18 %	4,60 %
	Français	3 101	7,79 %	40,58 %	3,38 %
	Bilingue	102	27,64 %	1,33 %	0,11 %
	Autre	222	16,53 %	2,91 %	0,24 %
	Total	**7 641**			**8,33 %**
Théâtre	Anglais	960	1,91 %	58,50 %	1,05 %
	Français	651	1,64 %	39,67 %	0,71 %
	Bilingue	7	1,90 %	0,43 %	0,01 %
	Autre	23	1,71 %	1,40 %	0,03 %
	Total	**1 641**			**1,80 %**
Essai*	Anglais	16 411	32,68 %	64,58 %	17,89 %
	Français	8 578	21,56 %	33,74 %	9,35 %
	Bilingue	170	46,07 %	0,67 %	0,19 %
	Autre	251	18,69 %	0,99 %	0,27 %
	Total	**25 410**			**27,71 %**
Total	Anglais	50 212			54,75 %
	Français	39 788			43,38 %
	Bilingue	369			0,40 %
	Autre	1 343			1,46 %
Total de toutes les catégories		**91 712**			**100 %**

Note : Les montants totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement.

Exemple : Les 16 411 essais en anglais représentent: 32,68 % de tous les titres admissibles en anglais; 64,58 % de tous les essais et études; et 17,89 % de tous les titres admissibles.

*La catégorie « essai » comprend également les ouvrages savants.

PÎYÊSÎW WÂSKÂHIKAN (THUNDERBIRD HOUSE)

En nêhiyawêwin – la langue des Nehiyawak, ou Cris des Plaines, un peuple autochtone de la région d'Edmonton –, le nom PÎYÊSÎW WÂSKÂHIKAN signifie « maison de l'oiseau-tonnerre ». Ces oiseaux, qui sont une divinité importante pour ce peuple, entretiennent une relation importante avec le bison, un animal qui a nourri les Autochtones des Prairies pendant des milliers d'années. Ce nom a été donné à l'espace par Jerry Saddleback, un Aîné, et par Jo-Ann Saddleback, une Aînée, lors d'une cérémonie du calumet en août 2020.

Lorsqu'on lui a demandé ce que la communauté souhaitait voir dans cet espace, l'équipe de la Bibliothèque publique d'Edmonton a été claire : les principales priorités étaient les programmes linguistiques, l'enseignement culturel et axé sur le territoire, et la programmation intergénérationnelle.

La vocation essentielle de l'espace est donc d'offrir aux gens des programmes et événements, mais surtout un endroit calme, un refuge urbain leur permettant de se purifier, de s'arrêter et de réfléchir.

Photos (dans le sens horaire, à partir du haut) : Chris Onciul

Bibliothèques publiques partenaires

Les bibliothèques suivantes ont participé à des échantillonnages antérieurs :

NL
Bibliothèques publiques de Terre-Neuve et Labrador

NS
Bibliothèque publique de Halifax
Catalogue provincial de la Nouvelle-Écosse

PE
Bibliothèques publiques de l'Île-du-Prince-Édouard

NB
Bibliothèque publique de Moncton
Bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

QC
Bibliothèque de Brossard
Bibliothèque de Granby
Bibliothèque de Laval
Bibliothèque de Montréal
Bibliothèque de Québec
Bibliothèque de Saguenay
Bibliothèque de Sherbrooke
Bibliothèque de St-Jean-sur-Richelieu
Bibliothèque de St- Léonard
Bibliothèque de Trois-Rivières
Bibliothèque municipale de Gatineau
Grande Bibliothèque
Réseau biblio - Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie (CQLM)
Réseau biblio - Le Bas-Saint-Laurent
Réseau biblio - La Mauricie
Réseau biblio - Les Laurentides
Réseau biblio - Outaouais
Réseau biblio - Saguenay-Lac-St-Jean

ON
Bibliothèque publique de Etobicoke
Bibliothèque publique du Grand Sudbury
Bibliothèque publique Kingston-Frontenac
Bibliothèque publique de Hamilton
Bibliothèque publique de Kitchener
Bibliothèque publique de London
Bibliothèque publique de Markham
Bibliothèque publique de Mississauga
Bibliothèque publique de North York
Bibliothèque publique d'Ottawa
Bibliothèque publique de la Première Nation de Six Nations
Bibliothèque publique de Thunder Bay
Bibliothèque publique de Toronto

MB
Bibliothèque publique de Winnipeg
Bibliothèque régionale de l'ouest du Manitoba
Coopérative de bibliothèques de Manitoba Spruce (anciennement Bibliothèque régionale du centre-sud du Manitoba)

NU
Bibliothèques publiques du Nunavut

SK
Bibliothèque publique de Régina
Bibliothèque publique de Saskatoon
Catalogue provincial de la Saskatchewan

AB
Bibliothèque publique de Calgary
Bibliothèque publique d'Edmonton
Consortium régional d'automatisation

NT
Bibliothèque publique de Yellowknife

BC
Bibliothèque publique de Burnaby
Bibliothèque régionale de Fraser Valley
Bibliothèque régionale d'Okanagan
Bibliothèque publique de Vancouver
Bibliothèque publique régionale de l'île de Vancouver
Bibliothèque publique de Greater Victoria

YK
Bibliothèque publique du Yukon

Le DPP – en quoi sa valeur se mesure

Soutien aux auteurs

Dans le cadre du Programme du DPP, plus de 18 000 auteurs canadiens reçoivent une compensation pour la disponibilité de leurs œuvres en bibliothèques. Les paiements varient entre 50 $ à 4 500 $ par année. Le contenu admissible comprend des écrits originaux, des traductions, des illustrations, des photographies et des narrations figurant dans les livres imprimés, numériques et audio allant de l'œuvre littéraire à l'ouvrage savant.

Célébration des bibliothèques

Nous soutenons et célébrons l'accès public au contenu canadien dans les bibliothèques! Le DPP examine les catalogues des réseaux de bibliothèques publiques du Canada afin d'établir ses paiements annuels, en collaborant étroitement avec les bibliothécaires dans toutes les régions du pays. Soutenir le travail du DPP permet aux bibliothèques publiques canadiennes de renforcer leur relation avec les auteurs et les éditeurs, contribuant ainsi à un solide écosystème littéraire pour tous.

Enrichissement des lecteurs et auditeurs

Grâce à son système de paiements annuels, le DPP profite directement aux créateurs littéraires canadiens et offre une compensation pour les œuvres nouvelles et récemment publiées dans un large éventail de genres accessibles au public qui lit ou écoute les collections des bibliothèques publiques, année après année, enrichissant ainsi la vie culturelle des générations actuelles et futures.

UNE BIBLIOTHÈQUE RENOUVELÉE ET RÉINVENTÉE

Depuis sa réouverture en 2020, le bâtiment est connu sous le nom de « Think Tank », en raison de ses contours stoïques et du dévouement inébranlable de la Bibliothèque publique d'Edmonton à l'égard de la curiosité intellectuelle et de la lecture.

Véritable tour de force d'ingénierie, la bibliothèque réinventée est équipée de 648 fenêtres supplémentaires, ce qui a métamorphosé l'espace intérieur. La section civique comprend des sièges et des espaces de travail individuels et collectifs où l'on peut travailler, lire, socialiser et profiter de vues s'allongeant vers le nord jusqu'à l'hôtel de ville d'Edmonton. On trouve aussi aux deuxième et troisième étages de la succursale plusieurs comptoirs pour ordinateurs portables adaptés à l'ère numérique. Ces comptoirs ouverts et accessibles permettent aux gens de travailler, en position assise ou debout, et de charger leurs appareils.

La salle de lecture du deuxième étage, dont l'élégance rappelle celle des bibliothèques classiques, se veut une oasis de sérénité au centre-ville. Elle bénéficie de sièges et de tables de travail confortables, d'une galerie communautaire et d'une vue magnifique sur le square Churchill, qui vient consolider la présence de la bibliothèque au cœur de la vie civique d'Edmonton.

Photos (dans le sens horaire, à partir du haut) : Andrew Latreille

DPP

PROGRAMME DU DROIT
DE PRÊT PUBLIC

Programme du droit de prêt public

150, rue Elgin
CP 1047
Ottawa ON
K1P 5V8

La Commission du droit de prêt public (DPP), qui veille à la bonne marche du Programme du DPP, est un organisme consultatif du Conseil des arts du Canada.

Conseil des arts du Canada | Canada Council for the Arts